

❖ **Voici 35 arguments contre la peine de mort :**

1. Dans les jugements il y a deux poids, deux mesures selon que l'on est "puissant ou misérable".
2. Dieu a interdit qu'on tue Caïn, le premier meurtrier.
3. Il arrive que la foule ait non pas horreur du crime, mais pitié de l'homme exécuté.
4. Il est inhumain de faire mourir un homme en pleine santé, au milieu de sa vie.
5. Il est moralement grave de tuer un homme avant qu'il ait pu régler ses problèmes avec lui-même et avec la société.
6. Il n'y a aucun respect de la mort, ni pour le condamné ni pour son cadavre.
7. Il y a moins de crimes de sang dans les pays qui ont aboli la peine de mort.
8. L'exécution peut causer de longues et atroces souffrances physiques.
9. L'homme sait qu'il est mortel, mais il ne lui appartient pas de connaître à l'avance le moment de sa mort.
10. La famille du condamné est innocente; pourtant, elle est aussi victime de ce châtement.
11. La justice politique ou militaire est partielle et change selon le pouvoir en place.
12. La misère sociale est un facteur de délinquance et peut pousser au meurtre.
13. La peine de mort est un meurtre; ceux qui la décident et l'exécutent sont des meurtriers.
14. La peine de mort ne règle rien : pour survivre, les membres de la famille des condamnés plongent à leur tour dans la délinquance.
15. La sentence de mort est une vengeance déguisée et non un acte de justice.
16. La société a le devoir de protéger et d'éduquer les plus démunis : c'est l'ignorance et le malheur qui les poussent au crime.
17. La souffrance morale des condamnés n'est pas prise en compte, or c'est une vraie et longue torture.
18. La vie humaine est inviolable : voilà le principe absolu.
19. Le droit de vie et de mort n'appartient pas à l'homme, mais à Dieu.
20. Le mode de vie dans les prisons peut conduire au crime.
21. Le spectacle de la mise à mort est dangereux, car il renforce la cruauté populaire.
22. L'échafaud n'a pas de valeur dissuasive : certains condamnés ont déjà assisté à des exécutions publiques.
23. L'enquête n'est pas toujours menée avec le sérieux requis.
24. Les exécutions publiques n'ont aucun effet éducatif. Elles sont vécues comme un spectacle, comme une fête.
25. Les familles de condamnés sont déshonorées, ruinées et, pour survivre, plongent à leur tour dans la délinquance.
26. Les juges ne mesurent pas toujours la gravité de leur décision.
27. Les juges ne sont pas infaillibles. Or, dans le cas de la peine de mort, l'erreur judiciaire est irréparable.
28. Les magistrats sont parfois plus préoccupés d'eux-mêmes et de leurs plaisirs que du procès et de la vie d'un homme.
29. Les procès sont parfois bâclés, expéditifs.
30. Même si elle refuse de le voir, la société porte sa part de responsabilité dans la délinquance.
31. On oublie que le condamné a une conscience morale et un cœur.
32. On peut punir sévèrement et avec justice sans tuer.
33. Pour une même faute, les verdicts ne sont pas les mêmes selon les pays, les époques et les régimes politiques.
34. Un criminel a besoin qu'on lui laisse le temps du repentir.
35. Une exécution est un acte de barbarie.